

MODÈLE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE
À REPRODUIRE ET ADAPTER À VOTRE SITUATION
À DEPOSER AUPRES DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT
AU MOINS TRENTE JOURS AVANT LE DEBUT DU STAGE

Nom - Prénom :
Grade et Fonction :
Établissement :

À Monsieur le Recteur

Sous couvert de M (1)

Conformément aux dispositions (2) - de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, - de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé du..... au(3) pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera Il est organisé par la section [académique / départementale / nationale] du SNES (fsu) sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré - SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

A.....

Le.....

Signature

(1) Nom et qualité du chef d'établissement ; cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique

(2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire loi 84-16 ; non-titulaire loi 82-997)

(3) Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne faire figurer que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER AU SNES

BP 543 76005 ROUEN CEDEX OU PAR COURRIEL (rouen@snes.edu)

NOM : PRENOM

TEL : E-MAIL :

ADRESSE

ETABLISSEMENT.....

INTITULE et DATE DU STAGE

REPAS SUR PLACE

OUI

NON

NB: les frais de déplacement et de repas sont remboursés aux syndiqués.